

Un budget familial alimentaire : comment bien nourrir une famille de 4 personnes avec 35 fr. par semaine ?

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 563

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Que sera demain? Il
sera ce que nous le
ferons.

CARDINAL VERDIER.

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE Fr. 6.- ÉTRANGER 8.- Le numéro 0.25</p> <p>Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. A partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES 11 cent. le mm.</p> <p>Largeur de la colonne: 70 mm.</p> <p>Réductions p. annonces répétées</p>
--	--	--	--

Un télégramme des suffragistes suisse à M. Celio

Comité Central Association suisse pour le Suffrage féminin réuni à Neuchâtel salue votre élection, et se rappelant paroles féministes que vous avez prononcées à Biasca en 1934 compte sur votre appui, suivant tradition du regretté G. Motta.

En effet, un soir de mars 1934, deux de nos suffragistes, la regretté M^{me} L. H. Pache, connue plus tard sous le pseudonyme littéraire de Georges Claude, et M^{lle} Ida Weber (St-Gall), membre du Comité Central, débarquaient à Biasca, portant dans leurs valises le film suffragiste, *Le Banc des Mineurs*, qu'elles avaient promené à travers le Tessin en tournée de propagande suffragiste. Il faisait nuit, il faisait froid, très froid, l'accueil à l'hôtel était plus que réservé, les chambres glaciales; qui pouvaient attendre dans ce grand village sombre, où elles accédaient le long d'une route obscure, nos deux propagandistes?...

Un miracle. Un public intéressé, vivant, réagissant, applaudissant. Et le chef du Département de police du canton, M. Enrico Celio, avocat, assistait à la séance, et prenait la parole pour se déclarer partisan du suffrage féminin, qu'il avait défendu autrefois, lorsque, vers 1921, la question vint devant le Grand Conseil tessinois. Bravo! et merci, Monsieur le Conseiller fédéral!
E. Gb.

A propos de cautionnement

Un succès au Conseil National

Un succès a été remporté lors de la récente session du Conseil National: celui-ci a adopté par 53 voix contre 46 l'amendement stipulant qu'un époux ne peut cautionner valablement qu'avec le consentement écrit de son conjoint. Notre dernier numéro avait montré la portée de cette disposition que demandait la Société coopérative de cautionnement Saffa, appuyée par 24 grandes Sociétés féminines suisses, et par presque toutes les *Frauenzentralen* cantonales.

Reste encore à doubler le cap du Conseil des Etats. Mais le fait que la minorité de la Commission du Conseil National s'est transformée en majorité à la Chambre peut donner confiance.

Réponse à un appel de M. Vallotton

Les «Lottas» finlandaises au Conseil National.

...Il existe en Finlande une vaste association qui s'appelle l'Union Lotta Svyård et qui groupe environ 100.000 femmes: ce sont les «Lottas». Le but des Lottas est d'apprendre aux jeunes filles à servir et à défendre leur foi, leur foyer et leur patrie. En temps de guerre, les Lottas remplacent les hommes dans les sections sanitaires, de ravitaillement, d'équipement, de chancellerie. Partout où un homme peut être remplacé par une femme non armée, la Lotta se substitue à lui et l'homme peut partir au front. La Lotta mobilisée reste la femme. Ce n'est point une amazone en bottes et en culottes saumur. Non, c'est une femme qui, en costume gris, avec une capote et une casquette brunes, collabore avec l'homme à la défense du pays. Elle est secrétaire ou téléphoniste dans un Etat-Major, infirmière, cuisinière, couturière, cantinière, laitière, qui saine encore? Grâce à cette collaboration étroite, qui est pour le soldat une émulation constante, l'armée finlandaise a pu gagner pour le front des dizaines de milliers d'hommes.

Qu'avons-nous fait dans ce domaine en Suisse? Un timide essai avec des chauffeurs militaires pour les colonnes sanitaires. C'est tout. Nos Etats-Majors continuent à souffrir de l'inexpérience et de la lenteur de prétendus dactylographes hommes qui ne savent pas taper à la machine. Nos plantons de téléphone laissent souvent à désirer. Nos unités souffrent de l'insuffisance de leurs effectifs parce qu'il faut détacher au bureau d'Etat-Major, à la poste, à la cuisine et ailleurs des hommes dont le travail pourrait parfaitement être confié à des femmes, — qui le feraient mieux qu'eux.

Et pendant ce temps-là, des milliers de jeunes femmes suisses sont oisives et demandent en vain à servir elles aussi leur pays.

Il y a là un problème d'un intérêt considérable pour le temps de guerre. Faisons confiance à la femme suisse qui en est digne. Appelons-la à défendre avec nous le pays, — non pas le fusil en main — mais dans sa sphère d'activité. A quand la constitution des Lottas suisses? Voilà une oeuvre splendide à entreprendre immédiatement par les femmes suisses — par elles, et non par les hommes. — Je leur en adresse l'ardent appel...

...Qui parle ainsi? M. le conseiller national Henry Vallotton, président de la Commission des Affaires étrangères, au cours du rapport

que, de retour de Finlande, il a présenté le 23 février dernier au Conseil National. Et certes, nombre des paroles qu'il a prononcées, nous pourrions à notre tour les reprendre et les répéter. Car avons-nous dit autre chose depuis six ou huit mois?

Si. Nous avons dit autre chose encore, sur quoi il nous paraît essentiel d'attirer l'attention de M. Vallotton et de tous ceux qui l'ont applaudi. Nous avons dit et répété que ce pays où les Lottas rendent de tels services, c'est aussi celui qui, le premier en Europe, a reconnu aux femmes l'intégrité de leurs droits politiques. C'est celui qui, dès 1907, c'est-à-dire au moment où il arracha à la Russie tsariste l'octroi d'une Constitution libérale et progressiste, ne craignit pas «l'inconnu» que représentait le vote des femmes, et inscrit dans cette nouvelle Constitution les droits politiques intégraux pour ses citoyennes. Rien en Finlande n'empêche une femme de remplir les fonctions les plus importantes dans l'administration du pays: elle peut être ministre — elle l'a déjà été; elle peut être Présidente de la République. Son pays a confiance, pleine confiance en elle, et le prouve.

Alors que, chez nous, c'est une affaire, simplement de faire nommer une femme médecin dans la Commission administrative de la Maternité d'un de nos cantons. Alors que chez nous, on nous juge incapables même d'être un conseiller municipal dans un village. Alors que chez nous, il est interdit de prononcer à la Radio le terme subversif de suffrage féminin. Alors que, chez nous, l'on a vu de grandes administrations officielles réduites à quelques rares fonctionnaires, parfois même à un seul, incapables forcément de suffire en pleine effervescence de mobilisation à des tâches écrasantes et indispensables, plutôt que de faire appel à des femmes qui offrent leurs services. Et tout cela pour le grand dam de notre pays.

Que pouvons-nous faire, tant que celui-ci n'a pas prouvé qu'il a confiance en nous? Que pouvons-nous organiser? quels services pouvons-nous rendre? quand on nous tient si soigneusement à l'écart de la chose publique? Et comment des femmes, qui ne sont pas des citoyennes, et auxquelles on ne manque pas à chaque occasion de rappeler leur incapacité politique, pourraient-elles répondre, quand bien même elles ne demanderaient pas mieux, certes! à l'ardent appel de M. Vallotton?... La parole est à nos législateurs.

E. Gb.

pour résoudre le problème suivant: *Etant donné d'une part les quantités de substances nécessaires à l'alimentation de notre corps (graisses, carbohydrates, protéines, calcium, fer, iode, vitamines...), étant donné d'autre part la composition des aliments les plus usuels et leur prix actuel, comment une ménagère avisée composera-t-elle ses menus de chaque jour de manière à nourrir sa famille de la façon la plus avantageuse, hygiéniquement parlant, sans dépasser les possibilités d'un budget souvent difficile à équilibrer?*

Afin de donner une base pratique à ses études, M^{me} Hoffner a choisi un type familial de quatre personnes, soit un père exerçant une activité physique modérée (je suppose que s'il était manœuvre, charbonnier, etc. les proportions auraient été changées), une mère occupée aux travaux du ménage, et deux enfants, soit un garçon de douze à quatorze ans, donc en pleine croissance, et un autre enfant de cinq à sept ans. Tous les quatre sont supposés en bonne santé, le budget que nous analysons étant destiné à couvrir des besoins normaux.

Or, d'après les études techniques des experts alimentaires de la S. d. N., les besoins alimentaires minima quotidiens de chacun des membres de cette famille, sont, exprimés scientifiquement, les suivants: pour le père, 3.000 calories et 75 protéines; pour la mère, 2.600 calories et 75 protéines, pour le jeune garçon, 3.200 calories (plus même que pour son père) et 69 protéines, et pour le cadet de la famille, 1.400 calories et 64 protéines. Soit pour l'ensemble et par semaine, un total de 71.400 calories et de 1981 protéines...

...J'entends des lectrices m'interrompre pour me dire que ces chiffres ne correspondent à rien dans leur esprit, et qu'une évaluation en tranches de rôtis ou en plaques de beurre leur rendra plus grand service. Patience, nous y arrivons. M^{me} Hoffner a dressé en effet un tableau synoptique de la valeur en calories et en protéines des aliments les plus courants, et en consultant ce tableau, vous y apprendrez que 21 litres de lait vous fourniront 14.700 calories et 735 protéines, que 1 kg. de sucre vous donnera 4.000 calories et point de protéines, alors qu'avec 5 kgs 5 de pain vous aurez plus de 14.000 calories et 385 protéines. La salade verte ne vous apportera dans vos menus que 45 calories pour 250 grammes de feuilles, et seulement 3 protéines, mais vous fournira en revanche d'indispensables vitamines, et ainsi de suite. D'où il appert que, pour que notre famille trouve dans son alimentation les substances nécessaires, elle devra consommer en tout cas chaque jour un demi-litre de lait pour un adulte, et trois quarts de litre pour les enfants; deux légumes au minimum, dont l'un à feuilles vertes; des protéines de source animale (viande, poisson, œufs, fromage); deux fruits au minimum, si possible crus; et enfin des céréales, du pain, du beurre, pour compléter l'élaboration de ces menus.

Ceci établi, M^{me} Hoffner a scrupuleusement calculé le coût de toutes les quantités d'aliments que les recherches scientifiques que nous venons de mentionner indiquent comme indispensables, prenant pour base, à la date du 30 décembre dernier, les prix de la Société coopérative et du marché de Genève; et c'est ainsi qu'elle arrive à ce budget hebdomadaire de 35 fr. pour 4 personnes. De son tableau synoptique, impossible à reproduire en entier, nous détachons seulement ci-après la colonne relative au prix des différentes quantités de denrées:

21 litres de lait	Fr. 7.14
5 kg. de pommes de terre	1.13
450 grammes de haricots	0.25
250 grammes de pois jaunes	0.18
1 kg. de choux	0.30
1 kg. de poireaux	0.80
250 grammes de salade verte	0.29
300 grammes de better. rouges	0.14
200 grammes de carottes	0.07
500 grammes de navet	0.15
750 grammes de fruits secs	1.26
2 kg. de pommes	1.20
800 grammes d'oranges	0.48
200 grammes d'oignons	0.07
1 bouquet de fines herbes	0.10
5 kg. 500 de pain	2.48
500 gr. de riz	0.30
650 grammes de macarons	0.55
100 grammes de pâtes aliment.	0.21
250 grammes de farine	0.15
250 grammes de gruau d'avoine	0.15
250 grammes de beurre	1.25
250 grammes de graisse	0.73

Un budget familial alimentaire

Comment bien nourrir une famille de 4 personnes avec 35 fr. par semaine?

— Impossible! diront sceptiquement les unes, sans même tenter d'essayer. — Trop beau pour être vrai! affirmeront mélancoliquement les autres, qui se demandent comment elles ont pu laisser s'envoler tant de pièces d'argent hors de leur porte-monnaie, en regard des quelques cornets et paquets qui dansent à l'aise dans leur sac à provision. — Insuffisant pour mes conditions de vie et de famille! déclareront d'autres encore, alors que, nous y comptons bien, certaines, plus avisées, plus réfléchies ou d'un esprit moins routinier, prendront la peine d'étudier en détails ce budget alimentaire de 35 fr. par semaine que vient de nous présenter les journaux coopératifs de Suisse romande.¹

Car il n'a pas été établi au hasard, ce budget, sur la foi des recettes souvent singulièrement coûteuses des «pages de la femme» ou des magazines à la mode. Au contraire, il résulte de longues et patientes études, d'une rigueur toute scientifique, menées par notre concitoyenne, M^{me} Claire Hoffner, du Bureau International du Travail,

¹ Le Coopérateur genevois 1^{er} février 1940, rue Bautte, 5, Genève. — La Coopération, 3 février 1940, 62-64, Tellstrasse, Bâle.



Marthe GIACOMINI-PICARD : Zinias

Cliché Pro Infirmis

(Carte vendue au profit de „Pro Infirmis“ : voir article en 2^e page)

1 litre d'huile d'arachide . . .	» 1.31
1 kg. de sucre en morceaux . . .	» 0.82
500 grammes de sucre en poudre . . .	» 0.33
300 grammes de mélasse . . .	» 0.35
400 grammes de fromage . . .	» 1.32
1 douzaine et demie d'œufs frais . . .	» 4.35
1 kg. 250 de bœuf . . .	» 4.—
500 grammes de morue salée . . .	» 0.95
250 grammes de café . . .	» 0.60
65 grammes de thé . . .	» 0.53
150 grammes de chocolat . . .	» 0.35
1 paquet de sel iodé . . .	» 0.50
100 gr. d'huile de foie de morue . . .	» 0.20

Total: Fr. 34.99

J'ai entendu faire au sujet de ces chiffres deux constatations par des femmes qualifiées en matière de direction de ménage. La première, et c'était la réaction assez vive de nombreuses lectrices de M^{me} Hoffner, touchait aux faibles quantités de chacune de ces denrées: « Comment voulez-vous, me disait l'une, qu'avec 2 kg. de pommes en tout et pour tout pour la durée d'une semaine, l'on puisse offrir successivement à 4 personnes, 4 jours de suite, une compote, des pommes au four, des pommes crues en dessert et une tarte au pommes ? et comment aussi 1250 grammes de viande de bœuf pourrions-nous faire les frais d'un rôti le premier jour de la semaine, d'un hachis parmentier le second jour, de croquettes de viande le troisième, et d'un miroton le quatrième ?... Une autre s'étonnait que M^{me} Hoffner n'ait prévu pour le repas du soir qu'une soupe — soupe nourrissante assurément — avec un peu de fromage et de pain, et « éventuellement des restes de midi », car, disait-elle, on sait ce que sont les restes dans un ménage où l'on a bon appétit! ceci d'autant plus que certains de ces restes sont retenus pour figurer dans le menu du lendemain!... Ces observations qui paraissent justifiées au premier abord, ont même soulevé de l'inquiétude dans certaines régions de notre pays, où l'on a craint que le budget minimum dressé par M^{me} Hoffner ne pût servir de prétexte à une baisse de salaires. Rappelons donc en y insistant qu'il ne s'agit ici que d'un minimum, au dessous duquel il serait nuisible de descendre et de plus que ce minimum est basé sur des études scientifiques très poussées. Nous mangeons trop, on l'a souvent dit, et pas assez rationnellement... Ou bien alors sont-les experts qui sont en faute ?...

Autre constatation, élogieuse celle-là, a trait à la grande variété des denrées choisies (il y figure même de l'huile de foie de morue que l'on pourrait faire entrer dans le budget pharmaceutique aussi bien qu'alimentaire !) et à la variété également des menus établis par M^{me} Hoffner pour présenter ces denrées de façon différente et appétissante. Nous insistons sur ce dernier terme, car les experts en matière d'alimentation n'ont pas manqué de relever que « l'appétit, indépendamment de la faim, joue un rôle important dans la digestion, l'assimilation et l'utilisation adéquate des aliments ». Or, à parcourir cette série de menus, il vous vient à la bouche l'eau d'une bonne et saine cuisine familiale et savoureuse. Et ce n'est pas peu.

Et maintenant, mères de famille, mères, et maîtresses de maison, pechez votre attention sur ces menus et ces tableaux, comme sur les considérations dont M^{me} Hoffner les a précédées, et dont nous n'avons pu qu'indiquer l'essentiel ici. Car ce faisant, vous réaliserez, non pas l'idéal d'Harpagon de faire bonne chère avec peu d'argent, mais celui de toute femme ayant la responsabilité de la santé et du bien être de ses siens: nourrir suffisamment et sainement sa famille sans dépasser un budget que les temps de guerre rendent chaque jour plus difficile à équilibrer.

J. GUEYBAUD.

Une nouvelle activité sociale pour les femmes françaises

Le « Code de la Famille », dont notre journal a analysé les principales dispositions, va entrer prochainement en vigueur chez nos voisins d'outre-Jura. A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de signaler qu'une disposition de ce Code, instituant des conseils de tutelle, prévoit que les six membres de ces conseils peuvent aussi bien être des femmes que des hommes. Nul doute que nombreuses soient les femmes de cœur et d'expérience qui s'inscrivent pour remplir ces fonctions.

Pour le vote des femmes, en avant...

La campagne à Genève est virtuellement déclenchée, et bien que la Commission du Grand Conseil tarde singulièrement à présenter son rapport et ses conclusions, les suffragistes ne restent certes pas inactives durant ce temps. Les circonstances d'ailleurs leur viennent en aide, puisque tantôt l'un, tantôt l'autre des partis politiques organise des séances de discussion sur un sujet maintenant de première actualité; puisque la presse publie fréquemment des nouvelles et des communiqués, et puisque l'opinion publique, désespérée d'endormie et indifférente, si ce n'est même méfiante et hostile, il y a quelques mois encore, paraît maintenant se réveiller.

Cette période est aussi utilisée par les suffragistes genevoises pour constituer un fonds de campagne, et recueillir de l'argent. Car une votation publique implique forcément des dépenses, et le budget le plus modeste atteint vite 4.000 francs ! Organiser des séances dans les communes du canton, puis une ou plusieurs grandes Assemblées en ville; apposer des affiches; publier un appel aux électeurs, sous la forme peut être d'un petit journal; déposer des bulletins de vote portant le OUI facile dans tous les locaux de scrutin... et voilà vite ce chiffre atteint. Et ce n'est certes pas avec les modestes 2 fr. 50 de cotisation que paient actuellement les membres de l'Association que pareil budget pourra être bouclé!

Heureusement que c'est avec un bel entrain qu'on répond le membres de l'Association à l'appel pressant lancé au début de l'année par le Comité. En quelques semaines, plus de 1100 fr. ont été recueillis, chaque bourse s'étant ouverte selon ses possibilités, les petites aussi bien que les grandes, et de façon parfois touchante. D'autre part, quelques beaux dons ont été reçus, dont l'un, de 300 fr. était conditionné par le versement, dans le délai d'un mois, d'une somme analogue en souscriptions de 10 fr. En moins de quinze jours, cette souscription a été couverte. Et ce système, tant soit peu américain, a fait certainement école, puisque fin février deux nouveaux dons, de 100 fr. chacun, étaient promis, à la condition toutefois que deux versements de 50 fr. fussent opérés avant le 15 mars, et 10 versements de 10 fr. avant la fin du mois. Si bien que le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, séduit par ces exemples, a à son tour, voté une subvention de 100 fr., payable quand 20 souscriptions de 5 fr. auront été versées. Or, nous venons déjà

de recevoir à cet effet un versement de 2 souscriptions de 5 fr.: à qui le tour pour les dix-huit autres, afin de ne pas faire manquer ces aubaines? Le compte de chaque du *Mouvement* (No 1. 943) est à la disposition de tous ceux de nos lecteurs, qui voudraient venir en aides aux suffragistes genevoises, aussi bien que, ainsi que le demandait l'autre jour dans nos colonnes, M^{lle} Porrel, aux suffragistes neuchâteloises, auxquelles une subvention du Comité Central a également été faite dans les mêmes conditions, et auxquelles nous transmettrons également très volontiers les sommes que l'on voudra bien nous confier !

Car, et on ne peut assez le répéter, la cause pour laquelle on mène campagne à Neuchâtel comme à Genève est la cause commune de toutes les suffragistes suisses. Nos adversaires le savent bien qu'une fois la première brèche faite, toutes les résistances s'effondreront comme un château de cartes, et c'est pour cela sans doute qu'ils tiennent si fort à ne pas céder leur privilège — qui cessera d'en être un le jour où ils l'auront fraternellement partagé avec nous. Qu'ils se résignent.

1 Prière instante seulement d'indiquer sur le coupon la destination du versement effectué. Si l'on préfère verser directement à Genève ou à Neuchâtel, rappelés les numéros des comptes de chèques de ces deux Sociétés: *Genève*: I. 2095, *Neuchâtel*: IV. 2589.

Pro Infirmis

C'est en vérité une magnifique œuvre sociale que celle qui se voue à l'assistance aux infirmes « ces mutilés de la vie » afin qu'ils n'en deviennent pas, si possible, les vaincus.

Au cours des derniers siècles, près de 300 institutions, officielles ou privées, ont été créées en faveur des infirmes. La plupart d'entre elles se sont jointes à l'une ou à l'autre de douze grandes associations spécialisées, lesquelles à leur tour, en 1920, se sont groupées sur une base fédérative: ce fut la naissance de *Pro Infirmis*. Et maintenant, les efforts de l'assistance aux déficients physiques et mentaux (établissements médicaux et éducatifs, ateliers, sociétés de patronage, instituts de formation pédagogique, etc.) constituent un tout. *Pro Infirmis* soutient les institutions existantes, mais en même temps cherche à combler certaines lacunes. Dans plusieurs cantons, le secrétariat général a confié le soin des cas individuels à des assistantes sociales dûment qualifiées par une solide préparation professionnelle; il existait ainsi, en 1938, huit services sociaux régionaux qui ont pu, dans onze cantons, procurer l'aide nécessaire à plus de 2700 infirmes.

A la question: « Vaut-il la peine de venir en aide aux infirmes ? » qui donc, ayant le cœur bien placé, oserait répondre « Non ». Toutefois, on serait peut-être embarrassé s'il fallait trouver à cela un autre motif qu'une pitié bien naturelle. *Pro Infirmis* est plus explicite. A part le sentiment de fraternité humaine, elle voit d'autres raisons encore qui doivent nous pousser à soutenir nos semblables déshérités. Ne serait-ce qu'au point de vue économique, l'aide rationnelle aux infirmes, si elle arrive assez tôt, en met un grand nombre en état de se suffire entièrement ou en partie, ce qui diminue d'autant les charges que leur entretien cause à la collectivité quand leur famille n'est pas en mesure d'y pourvoir.

à voir comment la marche des événements les y pousse, comment inéluctablement la cause gagne du terrain, et comment toute opposition devient chaque jour, et dans les circonstances actuelles, toujours plus artificielle, toujours moins habile et moins généreuse... c'est ce qu'il est parfois difficile de comprendre.

E. Gd.

Votre 2%, Mesdames...

Il nous revient que, dans certains milieux féminins, l'on a été quelque peu surpris en découvrant que l'arrêté du Conseil Fédéral sur « les allocations pour perte de salaire aux travailleurs en service militaire actif » concernait aussi bien le service domestique que tout autre emploi, et que, par conséquent, toutes les maîtresses de maison sont dès le 1^{er} février dans l'obligation de retenir le 2% sur les gages qu'elles payent, en y ajoutant de leur côté le même pourcentage, puis de verser le tout, soit le 4%, à la Caisse, dite « Caisse de compensation » de leur canton. Jusqu'à présent, en effet, l'habitude s'était prise que le service domestique ne fût pas traité sur le même pied que les emplois du commerce et de l'industrie: de là cette surprise.

Ce système dit de compensation nous l'estimons d'ailleurs parfaitement juste et équitable.

Et voici encore un aspect intéressant du même problème: le traitement des infirmes et des anomalies peut devenir le meilleur moyen de prévenir les déficiences physiques, psychiques ou mentales des générations futures. Plus on développera l'assistance médicale et pédagogique aux infirmes, moins aussi on aura besoin de recourir aux mesures extrêmes telles que la stérilisation. L'aide enfin qu'une nation apporte aux moins favorisés de ses membres est la mesure de sa valeur humaine, et la devise de la Suisse « Un pour tous, tous pour un » ne doit pas être un vain mot non plus quand il s'agit d'aide aux infirmes.

Mais pour une aussi vaste entreprise, il faut des ressources.

La Confédération accorde aux établissements spécialisés, en Suisse, une modeste subvention annuelle que *Pro Infirmis* est chargée de répartir. Les cantons soutiennent également leurs institutions et les communes par des subsides; enfin, les œuvres elles-mêmes recueillent par divers appels une partie des fonds qui leur sont nécessaires, mais c'est *Pro Infirmis* qui, une fois l'an, avant Pâques, vient solliciter pour l'ensemble des institutions d'assistance en faveur des déficients de tout ordre la générosité du public au moyen d'une vente de cartes postales illustrées. Elle peut aider ainsi, intensifier cette aide dans des régions où celle-ci est particulièrement urgente. L'amourne individuelle ne saurait apporter qu'un soulagement passager. Il faut que la sympathie pour les infirmes se traduise d'une façon qui permette l'application de mesures d'assistance continue.

Pro Infirmis espère donc, avant de lancer son appel sous la forme concrète de jolies cartes en couleurs dues à des artistes suisses, que le public, encore une fois, comprendra et fera le geste qu'on attend de lui, même si, par ces temps difficiles, il trouve peut-être qu'on le sollicite bien souvent. On n'est jamais assez reconnaissant du grand privilège de jouir de toutes ses facultés.

M.-L. P.



Les femmes et les livres

Quelques souvenirs d'enfance de Maria Waser

N. D. L. R. — Répondant à la demande que nous avions adressée plusieurs lectrices réclamant une traduction française des œuvres de la grande romancière, Mme B. Junier veut bien nous autoriser à publier quelques fragments de sa traduction inédite d'un chapitre de *Sinnbild des Lebens*. On se souvient comment, dans sa belle étude qu'a fait paraître le *Mouvement*, Mme Gagnelin montrait que dans ce livre *Embleme de la vie*, l'auteur, évoquant des souvenirs, non seulement « faisait prendre conscience du prestigieux songe de l'enfance, mais encore pressentir toute la vie, avec ses joies, ses efforts, ses dans et ses peines ». Nous regrettons que la place nous soit mesurée pour le choix de ces fragments, et exprimons toute notre reconnaissance à Mme Junier pour le plaisir qu'elle procurera à nos lectrices.

...On prétend souvent que les premières impressions fortes accablent un cœur d'enfant ou au contraire le blasent. Mais de ce voyage et de ce séjour faits durant l'été où j'eus sept ans, je puis

dire qu'ils restent dans mon souvenir comme un faisceau de rayons lumineux qui transfigurent toute chose. Car non seulement cette saison de ma vie fut spécialement belle et riche, mais c'est alors que le sens de ma patrie me fut révélé dans toute son ampleur, comme il ne peut l'être que pour un pays de faible étendue, mais aux multiples aspects. C'est au cours de cet été passé en Suisse romande qu'est né mon ardent amour pour mon pays, le feu qui éclaira ma jeunesse, et dans lequel revit la ferveur de ces années. Ce voyage en Suisse romande fut un voyage à travers ma patrie.

Après avoir raconté comment la nécessité d'un changement d'air pour la santé de sa sœur cadette décida ses parents à prendre des vacances et à aller passer cinq semaines chez une tante établie dans le Jura vaudois, Maria Waser évoque avec charme l'impression produite sur des âmes enfantines par le paysage au travers duquel court le train de *Herzogenbuchsee à Berne, de Berne à Fribourg, puis à Chexbres — Chexbres qui devait lui apporter la révélation inoubliable du pays romand* :

Soudain, de la nuit profonde du tunnel, jaillit une lumière bleue, telle que jamais nous n'en avions vue ou imaginée. C'est un lac d'un bleu éclatant et sans limite, le premier que j'ai vu les yeux; il est d'une couleur incomparable, douce et fraîche à la fois, semblable à celle d'un ciel méridional reflété par les eaux d'un glacier; il est infini comme la mer; on pourrait croire que c'est le ciel même s'il ne brillait pas tant et si la ligne majestueuse des montagnes ne séparait le ciel d'en haut de ce ciel d'en bas. Le train ne va-t-il pas s'y précipiter ?

Mon souvenir s'arrête à ce tableau.

...Je me rappelle seulement que, plus tard, dans un petit char de paysans, nous avons gravi de larges pentes de vignobles, nous élevant toujours plus haut, toujours plus loin, tandis que le soir commençait à tomber. Le lac n'était plus bleu, mais transparent; les teintes des montagnes violettes et bleues s'y reflétaient. Puis, peu à peu, il s'effaça tout à fait devant quelque chose de nouveau et d'admirable: la chaîne des lointains sommets neigeux qui s'élevait au loin dans le ciel, toujours plus haute, toujours plus imposante. Apparitions d'abord éblouissantes, puis d'or rougées et enfin lumineuses comme l'aurore. L'un de ces sommets portait le nom magique de Mont-Rose et semblait plus rose que tous les autres. Certes il fut aussi le plus beau si, à l'autre extrémité de la chaîne, plus près de nous encore, ne s'était dressé un formidable grand de neiges et de glaces: le Mont-Blanc.

On nous apprit que celui-ci ne nous appartenait plus, qu'il se trouvait en France.

Je ressens encore ce coup au cœur, et me vois toujours comparer ces deux montagnes, m'appliquant jalousement à prêter tous les avantages au Mont-Rose ! Et ainsi tous les jours où les Alpes étaient visibles se renouvelait cette déception douloureuse, et cet effort d'amour en l'honneur du Mont-Rose, dont maman et ma petite sœur entendaient aussi les louanges, l'une avec enthousiasme, l'autre avec une souriante approbation.

Seul, papa se moquait de nous. Pourquoi ne pas nous réjouir simplement d'avoir sous les yeux cet admirable Mont-Blanc — qui n'est pas seulement le plus haut sommet des Alpes, mais le plus merveilleusement bâti de tous ? Tout ceci forme un

bloc, et la nature se moque des frontières ! On ne peut pourtant pas distinguer un ciel suisse dans l'infini du monde des étoiles. Les frontières tombent, elles changent — comme toute œuvre des hommes — bien qu'aujourd'hui encore elles aient leur utilité. Mais pour devenir vraiment des êtres humains dans le sens complet du terme, il faudrait oublier ces séparations et comprendre enfin que les peuples forment un ensemble, comme les montagnes et les étoiles.

Ces paroles passèrent à côté de mon esprit: je ne m'en souvins que beaucoup plus tard, quand elles prirent vraiment un sens et que j'en pus faire usage... De l'expérience décisive de la liberté et de l'amour du foyer, ce m'avait apportée notre nouvelle maison, et d'impressions fragmentaires d'histoire, une image s'était peu à peu formée dans mon esprit qui y avait pris toujours plus de place et d'importance: un mélange de respect, d'amour et d'ardent enthousiasme. Ce fut l'idée de la patrie, de la Suisse. Mais ce fut ce voyage au pays romand qui élargit le tableau et en éclaira tous les plans.

Ma tante et ses trois fils, l'un noir et vif, l'autre brun, bouclé et sentimental, le troisième blond et gai, parlaient tous français et allemand avec la même intonation chaude qui était la marque distinctive de leur parenté. Ils incarnèrent de façon vivante cette croyance dont est née la Suisse, cette foi qui s'est maintenue à travers les siècles en une union qui domine et rassemble les divergences extérieures...

Le paysage pouvait au premier abord sembler étranger... mais enchanteur et séduisant comme celui d'un conte de fées. Du village, on ne pouvait